



# CIHEAM

IAM BARI

Vous trouverez ci-dessous l'accord-cadre entre l'**Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique (ENSH)**

représentée par son Directeur,

Monsieur

**Mohamed Said BENHAFID** et

l'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari

**(CIHEAM/IAMBari)**

représentée par son Directeur.

Objet de l'accord-cadre : Le présent accord rentre dans le cadre de la convention générale de collaboration signée entre les deux parties en date du 18/04/2000. Il a pour objet de définir le cadre des actions communes à le CIHEAM/IAMBari et l'ENSH tendant à favoriser les coopérations scientifiques et pédagogiques, les échanges de personnes, d'expériences et d'activités dans les domaines concernant l'enseignement supérieur et la recherche.

{edocs}http://www.ensh.dz/files/convention/iamb\_septembre\_2012.pdf,100%,700,link{/edocs}